

[Français]

LE REPORTAGE DE LA RÉUNION DU COMITÉ OLYMPIQUE À AMSTERDAM

Question n° 1899—**M. Matte:**

La Société Radio-Canada a-t-elle couvert la réunion tenue récemment à Amsterdam par le comité olympique et, dans l'affirmative, l'équipe technique chargée du reportage filmé venait-elle de Toronto ou de Montréal et pour quelle raison?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: Oui. Parce que c'était plus pratique, les Services français et anglais de Radio-Canada ont fait appel à des équipes techniques en poste en Europe: une équipe hollandaise de même que des équipes dépêchées à Amsterdam par nos bureaux de Paris et de Londres.

[Traduction]

DÉFENSE NATIONALE—LE MATÉRIEL D'ORDINATION

Question n° 1905—**M. Robinson:**

1. Le ministère de la Défense nationale dispose-t-il de matériel d'information automatique et, dans l'affirmative, depuis quand?

2. Quel en a été le coût initial?

3. Quels coûts annuels le Ministère prévoit-il pour le traitement des données?

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Oui, il utilise du matériel d'informatique depuis 1942. Le Conseil de recherches pour la défense l'utilise depuis 1956.

2. Le matériel initial était loué. Les dossiers du Conseil de recherches pour la défense pour l'année 1956 n'existent plus.

3. Pour l'année financière 1970-1971, les frais relatifs au traitement des données sont estimés à 3.287 millions de dollars.

DÉFENSE NATIONALE—L'UTILISATION D'ORDINATEURS

Question n° 1917—**M. Robinson:**

1. Le ministère de la Défense nationale utilise-t-il un ordinateur dans ses travaux et, dans l'affirmative, dans quelle mesure?

2. L'ordinateur est-il programmé 24 heures sur 24 et, dans la négative, pour quelles raisons?

3. Combien d'heures d'utilisation prévoit-on pour l'ordinateur?

4. Quel a été le coût annuel des services d'information pendant chacune des années 1960 à 1970 inclusivement?

5. Combien de programmes prépare-t-on pour l'ordinateur à l'heure actuelle, et comment chacun d'entre eux influera-t-il sur l'efficacité du Ministère?

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Les Forces armées canadiennes utilisent de nombreux ordinateurs qui servent, notamment, à assurer le fonctionnement de l'installation SAGE, à North Bay, et des systèmes de

guidage de diverses armes. Le Conseil de recherches pour la défense utilise également dans ses établissements un certain nombre d'ordinateurs, de capacité variable, pour mettre à exécution différents programmes de recherche.

2, 3, 4 et 5. Étant donné que les ordinateurs utilisés par les Forces armées canadiennes sont considérés comme faisant partie intégrante des systèmes auxquels ils appartiennent, leur utilisation, calculée d'après le nombre d'heures par jour, varie selon les programmes d'instruction, les opérations, etc. Quant à ceux du Conseil de recherches pour la défense, ils sont considérés comme des instruments de recherche, et ils sont choisis et utilisés de façon à obtenir le maximum d'efficacité dans l'exécution du programme de recherche. Le coût des services d'informatique fait partie des frais du programme scientifique, et ne fait pas l'objet d'articles de dépenses distincts.

LE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS CONSENTIS À LA GRANDE-BRETAGNE

Question n° 1920—**M. Matte:**

L'Angleterre a-t-elle remboursé les sommes empruntées du Canada durant la dernière guerre et, dans l'affirmative, quelles ont été les modalités des remboursements?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): En 1942, le Canada a consenti au Royaume-Uni un prêt sans intérêt de 700 millions de dollars. Ce prêt constituait la consolidation d'avances faites au gouvernement du Royaume-Uni en 1941 et 1942 avant la conclusion des accords d'aide mutuelle en temps de guerre. Le remboursement en avait été reporté jusqu'à la fin de la guerre, bien que le solde à payer ait été réduit pendant et après la guerre par l'affectation du produit en dollars canadiens des valeurs canadiennes vendues ou présentées au remboursement par des résidents du Royaume-Uni. A l'expiration de cette disposition en 1953, le solde à recouvrer s'élevait à 150 millions de dollars; il a été remboursé en vingt versements trimestriels égaux dont le dernier a été effectué le 1^{er} décembre 1958.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS—LE COLLOQUE «ACCESS TO INFORMATION»

Question n° 1954—**M. Coates:**

1. Le ministère des Communications a-t-il participé à la préparation d'un colloque intitulé «Access to Information» qui a eu lieu à l'université Carleton le 15 mai?

2. Quel était le but de ce colloque, combien d'invitations a-t-on faites et combien de personnes ont assisté au colloque?

3. La réception qui allait avec le colloque a-t-elle eu lieu avant ou après le colloque, ou y a-t-il eu une réception avant et après et, dans l'affirmative, combien a-t-elle coûté et quelle proportion du coût le ministère des Communications a-t-il assumée?